

Lyon, le 15 avril 2025

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### Zone à trafic limité en Presqu'île : le point sur les prochaines étapes

La Métropole de Lyon, la Ville de Lyon et SYTRAL Mobilités font le point sur la mise en place de la zone à trafic limité en Presqu'île en juin 2025 et les différents moyens mis à disposition des habitants, acteurs économiques et usagers pour réaliser leurs démarches à compter du 22 avril.

À partir du 21 juin 2025, les déplacements en Presqu'île vont évoluer avec la mise en œuvre d'un nouveau plan de circulation. Grâce à la zone à trafic limité, un nouveau partage de l'espace public voit le jour en Presqu'île, pour créer un environnement attractif et convivial, pour les résidents, les commerces et les visiteurs.

Après une concertation avec plus de 10 000 participants, la zone à trafic limité de la Presqu'île lyonnaise a été définie de manière à proposer à chacune et chacun une solution adaptée pour accéder à la Presqu'île.

Les grands principes de la zone à trafic limité :

- **Des ayants-droit permanents** (habitants, commerçants, artisans, livreurs, services publics et de secours, les professionnels de santé, les taxis, les personnes à mobilité réduite) et des **ayants-droit occasionnels**.
- **5 points d'accès** au périmètre, dont le déploiement se fera de manière progressive.
- **2 périodes de la journée** : de 6h à 13h (bornes basses) et de 13h à 6h (bornes hautes)
- Un périmètre défini pour **garantir l'accès des automobilistes aux 18 parkings** de la Presqu'île et des alentours, comptabilisant près de 10 000 places.
- Une **offre bus renforcée** avec notamment la création de deux nouvelles lignes : C23 et 59

### Ayants-droits : les inscriptions sont ouvertes à partir du 22 avril

Afin de faciliter les démarches de chaque usager, plusieurs moyens sont à leur disposition pour s'inscrire :

- **Dès le 22 avril** : un **guichet numérique** pour faire sa demande en ligne sera disponible sur le site [lpa.fr](http://lpa.fr)  
Pour les personnes ne pouvant effectuer leur demande sur le guichet numérique, il sera possible de se rendre à la Boutique LPA située 2, place des Cordeliers, du lundi au vendredi de 10h à 18h et le samedi de 9h à 16 heures.

- **À compter de début mai**, l'accueil en Mairies d'arrondissement (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> arrondissements) sera possible, pour les habitants, sans rendez-vous sauf le samedi de 9h30 à 12h.

### Une mise en œuvre progressive dès le 21 juin

**À partir du 21 juin la zone à trafic limité et le nouveau plan de circulation seront mis en place. 50 ans après la première partie aménagée entre la place Bellecour et les Cordeliers, la rue de la République deviendra entièrement piétonne.**

Ce sera aussi le cas pour la rue Serlin, le long de l'hôtel de ville, qui sera piétonnisée, végétalisée et rendue plus attractive, avec de nouvelles terrasses.



Plan de circulation et zone à trafic limité à partir du 21 juin

La mise en place des sites bornés sera progressive, afin de faciliter l'adaptation aux nouvelles habitudes.

#### Contact presse

Métropole de Lyon

Laetitia LATAPY

[llatapy@grandlyon.com](mailto:llatapy@grandlyon.com)

tel. 06 46 18 90 93

Ville de Lyon

Leïla KESSI

[leila.kessi@mairie-lyon.fr](mailto:leila.kessi@mairie-lyon.fr)

tel. 07 86 25 98 14

SYTRAL Mobilités

Lodoïska de Gouvion Saint-Cyr

[gouvion@sytral.fr](mailto:gouvion@sytral.fr)

tel. 06 71 18 32 66

## La nouvelle offre bus

Avec près de 200 000 personnes qui se rendent quotidiennement en Presqu'île via les transports en commun, grâce aux 32 lignes de bus et aux lignes de métro, les transports en commun constituent un moyen privilégié d'accès au cœur de Lyon.

Pour améliorer le cadre de vie des habitants et rééquilibrer les mobilités, plusieurs leviers d'actions sont mis en œuvre par la Métropole de Lyon, la Ville de Lyon et SYTRAL Mobilités. La mise en service d'une **nouvelle offre bus contribuera à renforcer la performance et le maillage du réseau bus, ainsi que l'accessibilité et l'attractivité de la Presqu'île.**

Pour améliorer l'attractivité de la Presqu'île, SYTRAL Mobilités a décidé la **création de 2 nouvelles lignes structurantes** pour renforcer l'offre de transports en commun en direction du plateau Nord (Caluire-et-Cuire et Rillieux-la-Pape) :

- la ligne C23 qui relie Villeurbanne Flachet et la Cité Internationale en passant par Cordeliers et la rive droite ;
- et la ligne 59 entre le secteur de Vancia à Rillieux-la-Pape et Cordeliers. La ligne C5 fusionne quant à elle avec la ligne C4 pour renforcer les connexions au réseau métro et tram et desservir efficacement le nouveau quartier Ostérode à Rillieux-la-Pape.

La nouvelle offre de bus s'articulera autour de deux pôles multimodaux majeurs : Bellecour et Cordeliers. Ces réorganisations visent à simplifier les correspondances, améliorer la lisibilité du réseau et renforcer l'intermodalité. **Le pôle bus de Cordeliers sera mis en service le 21 juin, suivi de celui de Bellecour le 23 juin, en même temps que le lancement des 2 nouvelles lignes structurantes.**

Ces lignes représentent 60 millions d'euros d'investissement correspondant à l'achat de nouveaux bus. Des trolleys électriques plus confortables et silencieux sont progressivement déployés depuis le début de l'année sur les lignes desservant la Presqu'île.

Dès le mois de mai 2025, un dispositif d'information de proximité sera déployé auprès des usagers, habitants et visiteurs pour accompagner le changement et sensibiliser à la nouvelle offre bus réorganisée et optimisée, avec notamment :

- Une campagne d'affichage dédiée sur le réseau TCL en Presqu'île ;
- Le développement d'outils digitaux d'accompagnement au changement ;
- L'organisation, avec la Ville de Lyon et la Métropole de Lyon, d'opérations d'informations in-situ ;
- La distribution et la diffusion de documents explicatifs et pratiques.

### Contact presse

#### Métropole de Lyon

Laetitia LATAPY

[llatapy@grandlyon.com](mailto:llatapy@grandlyon.com)

tel. 06 46 18 90 93

#### Ville de Lyon

Leïla KESSI

[leila.kessi@mairie-lyon.fr](mailto:leila.kessi@mairie-lyon.fr)

tel. 07 86 25 98 14

#### SYTRAL Mobilités

Lodoïska de Gouvion Saint-Cyr

[gouvion@sytral.fr](mailto:gouvion@sytral.fr)

tel. 06 71 18 32 66

### **Déploiement du ticket « TCL en Fête » !**

Pour encourager et faciliter les accès en presqu'île, SYTRAL Mobilités déploiera le dispositif TCL en fête à l'occasion de la Fête de la Musique le 21 juin comme le veut la tradition mais également les samedis 28 juin et 4 et 12 juillet\* afin de soutenir les commerces de proximité

Au tarif unique de 3,70 euros, le ticket TCL en fête permet de voyager en illimité toute la journée sur l'ensemble du réseau.

*\* soumis à l'approbation des élus de SYTRAL Mobilités lors du prochain Conseil d'administration prévu début juin.*

### **Un nouveau secteur stationnement résident**

Le stationnement reste possible pour les ayants-droit selon les règles en vigueur. Pour les habitants, un nouveau secteur de « stationnement résident » correspondant au périmètre de la zone à trafic limité est créé par la Ville de Lyon. Un nouveau secteur de stationnement résidents sera créé correspondant au périmètre de la ZTL : le secteur 20. Les secteurs résidents 6 (Croix-Rousse) et 7 (Presqu'île) vont ainsi évoluer.

Les usagers n'ont aucune démarche à effectuer et les modifications se feront de façon automatique en juin 2025.

Dans les rues non piétonnes intégrées au périmètre de la zone à trafic limité, le stationnement payant reste en vigueur selon les mêmes conditions qu'actuellement. Il sera donc possible pour les ayants droit de stationner sur ces emplacements autorisés.

À noter que l'interdiction du stationnement résidentiel sur la rue de Brest (2e arrondissement) et la rue Paul-Chenavard (1er arrondissement) sera levée permettant la restitution de places de stationnement aux résidents.

Par ailleurs, la très grande majorité des aires de livraison resteront utilisables pour les ayants droit la nuit à partir de 19h et ce jusqu'à 7h du matin.

En complément des parkings de la Presqu'île, il existe une offre destinée aux habitants usagers occasionnels de leur voiture : l'offre « petit rouleur ». Elle est disponible à 50€ par mois pour 10 sorties par mois au parking P2 Cité Internationale qui est desservi notamment par la nouvelle ligne C23.

#### **Contact presse**

##### **Métropole de Lyon**

Laetitia LATAPY

[llatapy@grandlyon.com](mailto:llatapy@grandlyon.com)

tel. 06 46 18 90 93

##### **Ville de Lyon**

Leïla KESSI

[leila.kessi@mairie-lyon.fr](mailto:leila.kessi@mairie-lyon.fr)

tel. 07 86 25 98 14

##### **SYTRAL Mobilités**

Lodoïska de Gouvion Saint-Cyr

[gouvion@sytral.fr](mailto:gouvion@sytral.fr)

tel. 06 71 18 32 66



### Un dispositif complet d'information

La Métropole de Lyon et la Ville de Lyon mettent en place une organisation exceptionnelle pour informer et accompagner au mieux l'ensemble des usagers :

- Une **hotline** est mise en place dès le 22 avril : 04 72 41 67 30 (de 10 h à 20 h en semaine et de 9 h à 16 h le samedi)
- Un **guide complet** « Se déplacer en Presqu'île », recensant toutes les informations pratiques, sera distribué en boîte aux lettres de toute la zone.
- Des **flyers** sont également réalisés par LPA pour communiquer auprès des différentes typologies d'usagers.
- Des **campagnes d'affichages** sur l'ensemble de la Métropole.

Ces outils sont complétés par les sites internet, magazines et réseaux sociaux des collectivités.

#### Contact presse

##### Métropole de Lyon

Laetitia LATAPY

[llatapy@grandlyon.com](mailto:llatapy@grandlyon.com)

tel. 06 46 18 90 93

##### Ville de Lyon

Leïla KESSI

[leila.kessi@mairie-lyon.fr](mailto:leila.kessi@mairie-lyon.fr)

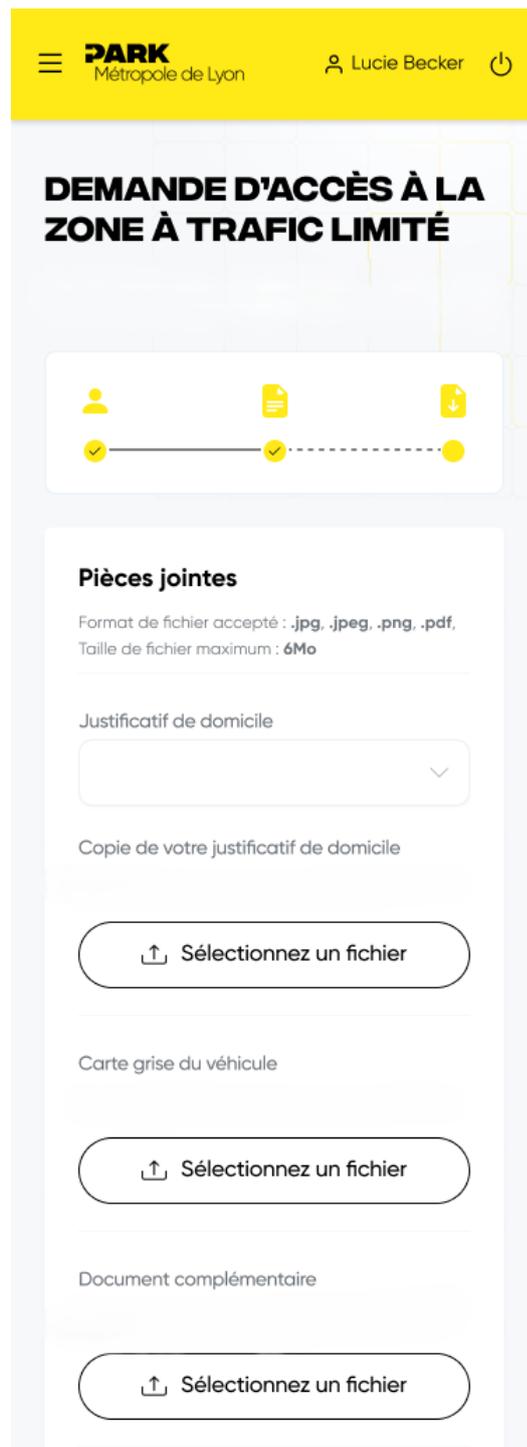
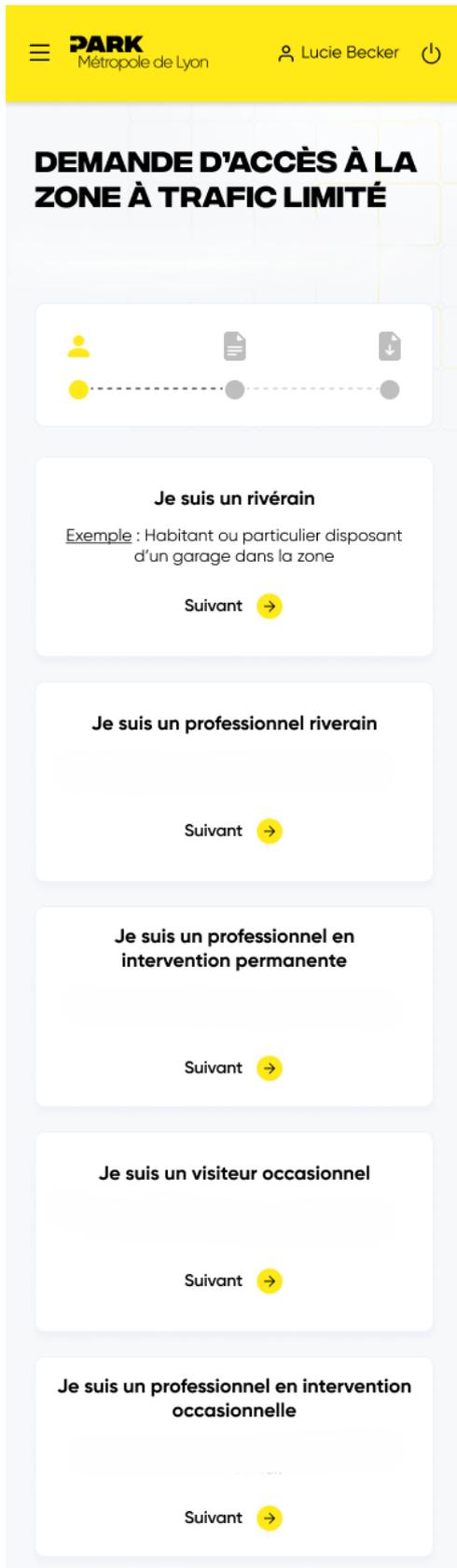
tel. 07 86 25 98 14

##### SYTRAL Mobilités

Lodoïska de Gouvion Saint-Cyr

[gouvion@sytral.fr](mailto:gouvion@sytral.fr)

tel. 06 71 18 32 66



**Contact presse**  
**Métropole de Lyon**  
Laetitia LATAPY  
[llatapy@grandlyon.com](mailto:llatapy@grandlyon.com)  
tel. 06 46 18 90 93

**Ville de Lyon**  
Leïla KESSI  
[leila.kessi@mairie-lyon.fr](mailto:leila.kessi@mairie-lyon.fr)  
tel. 07 86 25 98 14

**SYTRAL Mobilités**  
Lodoïska de Gouvion Saint-Cyr  
[gouvion@sytral.fr](mailto:gouvion@sytral.fr)  
tel. 06 71 18 32 66